Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA **Band:** 3 (2005)

Heft: 11: Gestion des conflits Médiation

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

10

13

15

16

17

19

20

22

26

29

LE DOSSIER

GESTION DES CONFLITS MÉDIATION

Arbitrage - Concertation -Supervision - Intervention

La médiation: un processus	
de gestion des conflits	4
Par Achille Grosvernier La médiation en Suisse romande: état des lieux	

et perspectives... Par Achille Grosvernier

Les dispositions mises en place dans le Jura

Entretien avec Carmen Bossart Steulet par Jean-Paul Bovée

Le cas d'une grande entreprise: Tornos

Entretien avec Daniel Heizmann par Jean-Paul Bovée

Formation de médiateurs ou Formation à la médiation Par Jean-Claude Crevoisier

Médiation: vers une offre de formation professionnelle dans nos régions

Entretien avec Marlyse Fleury et Christophe Cattin par Jean-Paul Bovée

La concertation, une alternative à la médiation Par Katia Chardon Badertscher

La supervision et l'intervention

Par Jacques Kottelat

Le coup de cœur: Développer la médiation dans nos régions

Par Marie Oberli

Gérer les labels comme des marques Par François H. Courvoisier et Fabienne Courvoisier

L'agritourisme Par Thierry Chételat

La région jurassienne accueille les terroirs suisses Par Olivier Boillat

La conjoncture dans nos régions Par Jean-Paul Bovée

Editorial



Jean-Paul Bovée

Economiste; Secrétaire général de l'ADIJ

Troisième année. Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel: CHF 50.-

Prix du numéro: CHF 14.-

Annonces nublicitaires:

Secrétariat de l'ADIJ Moutier

Nº ISSN: 1660-9050

Photos converture: Absolutvision.com, Atelier Rue du Nord-

Delémont

Président: Michel Antoine, Delémont.

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien

CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, de l'ADIJ e Administration

Gérer les conflits

Pour différentes raisons, liées notamment à l'évolution structurelle de l'économie et à la précarisation de l'emploi qui l'accompagne, les conflits entre deux ou plusieurs personnes sur le lieu de travail ont tendance à se multiplier; ils sont également mieux perçus ou révélés que par le passé.

Les conflits, ouverts ou larvés, peuvent avoir parfois une dimension stimulante et créatrice; mais la plupart du temps, ils influencent négativement les comportements, les relations entre les gens, l'ambiance et l'efficacité au travail. Les choses peuvent devenir parfois très graves, au point de contaminer la vie privée de quelqu'un et de détruire sa personnalité.

Plusieurs branches des sciences sociales et psychologiques s'attachent à étudier, analyser, comprendre et résoudre les conflits. Depuis quelques décennies, des progrès importants ont été faits, des spécialistes ont été formés et peuvent agir pour apporter des solutions – ou du moins tenter de le faire – aux différents types de conflits: ainsi se sont développées les notions de médiation, d'intervention, de supervision, d'arbitrage, de conciliation...

La médiation est un concept rigoureux et précis, comportant de multiples avantages, au service des entreprises et des collectivités publiques, comme le montre Achille Grosvernier, qui retrace aussi l'évolution et les potentialités de ces techniques en Suisse romande et dans l'Arc jurassien.

Pour aborder la question sous un angle très concret, nous nous sommes entretenus, d'une part, avec Carmen Bossart Steulet pour le domaine de la fonction publique et, d'autre part, avec Daniel Heitzmann, pour faire le point sur la pratique de la médiation au sein d'une grande entreprise.

La gestion des conflits nécessite des compétences particulières, donc une formation adéquate. Pour explorer les pistes possibles, nous avons demandé à Jean-Claude Crevoisier de faire le point sur les formations complémentaires (transversales) à la médiation, destinées à des personnes directement et fréquemment confrontées au problème, alors que Marlyse Fleury et Christophe Cattin proposent une réflexion sur les possibilités d'offrir, dans nos régions, une formation de niveau professionnel.

Mais la médiation n'est pas le seul mode possible de résolution des conflits. Avec l'exemple du Parc naturel régional du Doubs, Katia Chardon Badertscher démontre que la concertation peut, dans certains cas, représenter une voie différente, alors que Jacques Kottelat présente deux autres approches originales, l'intervention et la supervision.

Prochain numéro de Défis:

Les communes de l'Arc jurassien et la gestion de l'eau.

Par l'analyse de divers cas concrets en Suisse et en France voisine, ce dossier fera le point sur l'état de la situation et, surtout, sur les perspectives d'avenir, notamment les pièges de la privatisation.

Parution: le 15 décembre.